

M. Gould a signalé que, de 1984 à 1989, Élections Canada avait participé à 17 missions électorales. Entre janvier 1990 et février 1993, leur nombre était passé à 116. Ces missions étaient chargées non seulement d'observer des élections mais aussi de s'occuper de développement constitutionnel, de rédiger des lois électorales et d'effectuer des évaluations pré-électorales et des analyses des besoins électoraux. Suite à sa participation à ces activités, le Canada est perçu comme un leader dans le domaine de la démocratisation.

Le D^r Giannou a parlé de l'ambiguïté du travail humanitaire dans les zones de conflit. Il a souligné l'importance de la pré-alerte, mais il a ajouté que, sans l'intérêt des médias, les gouvernements et les Nations Unies ont tendance à ne pas tenir compte des signes avant-coureurs. Il a insisté sur la nécessité de travailler avec les institutions en place et a relaté le succès que le Comité international de la Croix-Rouge avait eu en Somalie grâce à sa collaboration avec le Croissant-Rouge.

Par contre, il a fait remarquer que, selon certains, l'aide humanitaire elle-même risque de prolonger les conflits en ajoutant à l'insécurité et qu'elle peut aussi équivaloir à une forme de néo-colonialisme.

Le commissaire Simmonds a parlé de son expérience de la réinstallation des personnes déplacées, en tant que membre de la Mission d'observation du Commonwealth en Afrique du Sud. Il a expliqué qu'il s'agit d'un long processus et que les membres de l'équipe internationale doivent, dans un premier temps, se familiariser pleinement avec la situation et les traditions locales. De plus, il ne suffit pas de réinstaller ces personnes et de régler les différends locaux. Il faut aussi assurer un suivi efficace, de façon à préserver la vie communautaire. La mission a réussi à reconstruire deux petites communautés; cette réalisation peut sembler une «goutte dans l'océan», mais elle est un exemple concret de consolidation de la paix au niveau populaire.

CONSOLIDATION DE LA PAIX

Après les «rapports des trois intervenants sur le terrain», Nancy Gordon de CARE Canada a parlé de l'étape «de reconstruction et de réadaptation» du processus de consolidation de la paix, en insistant particulièrement sur ce qu'il advient après le départ des troupes.

La démocratisation ne se fera pas du jour au lendemain. Sur leur chemin, les pays du tiers monde se heurteront inévitablement aux difficultés que les pays industrialisés ont eux-mêmes connues. Selon elle, le Canada devrait détacher des officiers subalternes auprès d'organisations humanitaires pour y recevoir la formation voulue et se familiariser avec le domaine. M^{me} Gordon était en outre favorable à une décentralisation et à une «délégation» de certaines fonctions par les Nations Unies au profit d'organisations non gouvernementales dans le domaine de l'aide humanitaire.